

VIE QUOTIDIENNE

L'eau pure va bientôt couler à Lavallée

La commune va disposer d'une station de purification dernier cri.

Une station de purification de l'eau, étudiée depuis près de quatre ans, vient d'être terminée et mise en fonction à titre expérimental, en accord avec le ministère de la Santé, et en attente de l'agrément et de l'autorisation définitive qui ne pourront être effectifs qu'à l'issue du résultat positif de 1.062 analyses.

Michel Moreau, maire de Lavallée, et Thierry Coulon, de la société Aquatrium, ont pu présenter en premier lieu l'étude complète ainsi que le fonctionnement sur place aux élus locaux invités à cette présentation. C'est un travail de longue haleine qu'ont fourni le maire et son équipe. Par ailleurs, ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'appui des services de la DDASS, et du service Ingénierie de la DDAF en la personne de Pascal Petitjean, au regard de la complexité des règles des marchés publics.

Procédé utilisé en Afrique

Ce procédé par spirofiltration, qui convient parfaitement à des petites bourgades telles que Lavallée, est déjà utilisé dans certains pays africains tels que le Congo où une installation beaucoup plus grande traite 2.400 m³/jour pour 170.000 habitants.

Ce système n'est en fait pas nouveau, car nos ancêtres



Des explications données sur le site de purification.

l'utilisaient. Il s'agit en effet de faire passer l'eau dans des chicanes, où un lit de sable filtre l'eau à 8 reprises. L'activité bactériologique naturelle fait le reste, et fournit une hygiénisation naturelle. Le plus important dans ce projet était de prendre la décision, de la

faire accepter par les membres du conseil municipal, par les habitants de la commune et bien sûr par les administrations directement concernées par la santé. Françoise Buffet de la DDASS, présente à la réunion, a été grandement remerciée pour son énergie à

faire valoir ce projet auprès du Ministère. Mais le coût de ces travaux, qui s'élève à 163.579 € HT, ne pouvait être pris en charge en totalité par la commune. Des travaux qui n'auraient pu être réalisés sans les participations financières émanant de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, à hau-

teur de 76.935 €, et du conseil général de la Meuse pour 53.770 €.

Evolution du prix du m³

Enfin, pour mener à bien ce projet, intégrant également une procédure de protection de la source et un état des

lieux du réseau de distribution (détection de fuites et présence de plomb), l'effort d'autofinancement a nécessité une évolution du prix de m³ d'eau qui atteint désormais 1,10 € et de l'abonnement annuel (35 €) plaçant ainsi la commune dans la moyenne des communes meusiennes de moins de 400 habitants, à savoir 1,16 €/m³ en 2000 (source Agence de l'Eau Rhin Meuse).

Diverses questions ont été posées par les intervenants très intéressés par ce projet

- Si cela ne marche pas ? L'entreprise Aquatrium n'y croit pas, et s'engage à donner de l'eau pure à Lavallée sans coût supplémentaire.

- En cas de gel, que faire ? Pour que la station s'arrête, il faudrait qu'il gèle à -20 degrés pendant plusieurs semaines ; dans ce cas, un thermoplongeur serait immergé en cas d'extrême urgence. Mais l'eau qui vient de la source est toujours à +2 à 6 degrés, et s'écoule à rythme régulier. Etant toujours agitée, il n'y a pas de risque.

A l'horizon de l'été prochain, la municipalité espère que les habitants de Lavallée pourront sans crainte boire l'eau du robinet, qui sera au moins aussi bonne que l'eau de source vendue en bouteille.

Enfin, la visite sur le site a permis aux participants de comprendre plus dans le détail le fonctionnement de cette station.